



Organisme de formation - Françoise MÜLLER

Je suis Heureuse de vous accueillir pour la formation que vous avez choisie. Ci-dessous les informations pratiques qui je l'espère vous seront utiles concernant le déroulement de votre formation.

SOMMAIRE

- 1 / Présentation**
- 2 / Situation géographique**
- 3 / Moyens logistiques**
- 4 / Droits et devoirs du stagiaire**
- 5 / Règles de sécurité**
- 6/ Suivi des stagiaires**

1/ Présentation

Françoise MÜLLER, organisme de formation, j'interviens comme formatrice depuis 2001 dans le domaine sanitaire, médico-social. Formée à L'Approche systémique brève centrée sur les solutions en 2006, cette approche correspond à ma philosophie de la relation d'aide et imprègne depuis toutes mes interventions de formation.

Titulaire du CEP (Certificat Européen de Psychothérapie), membre EFTA (Association Européenne de Thérapie Familiale) et membre FF2P (Fédération Française de Psychothérapie et de Psychanalyse) certificat EFT (Emotional Freedom Technique / technique de libération des émotions).

Françoise MÜLLER, formatrice – Cabinet santé - 87, route de Vienne – 69007 LYON

N° SIRET : 48486947400052

Déclaration d'activité de formation enregistré sous le n°: 82691314569 auprès du préfet de la région Rhône – Alpes.

Tel : 06 23 05 24 89

www.francoise-muller.fr

Formations proposées :

- Approche systémique brève centrée sur les solutions et compétences niveau 1
- Approche systémique brève centrée sur les solutions et compétences niveau 2
- La Thérapie de couple
- Utilisation de l'E.F.T. dans l'entretien de couple

Ces formations s'adressent aux professionnels de la relation d'aide, des pré-requis sont demandés pour certaines formations, ils sont indiqués sur le site : www.francoise-muller.fr.

Les formations consistent à optimiser les compétences professionnelles des participants et celles des personnes qu'ils rencontrent dans leur pratique.

Basées sur les principes fondamentaux de la pédagogie interactive et groupale la méthode pédagogique allie les apports théoriques aux observations et à l'expérience concrète des participants qui servent de support à la réflexion et du travail. Des apports théoriques ainsi que des exercices de mises en situations permettront l'appropriation des outils spécifiques proposés.

2/ Situation géographique

L'organisme de formation est situé au 87, route de Vienne à LYON 7^{ième}.

- TRAM T2 arrêt route de Vienne, 5mn à pieds.
- Métro Jean Macé à 15 mn à pieds
- Bus C12 arrêt Benoît Bernard, 5mn à pieds
- Parking gratuit dans les rues à proximité
- Grand parc à 5mn à pieds « Parc BLANDAN »

3/ Moyens logistiques

Le cabinet comprend une salle de formation pouvant accueillir 12 stagiaires hors crise Covid 19, ainsi que deux autres salles pouvant servir pour les exercices en sous-groupes.

Lors des pauses du matin et de l'après-midi les stagiaires ont à disposition une cafetière et du café ainsi qu'une bouilloire et du thé. En temps de crise sanitaire et s'il est possible de se réunir en présentiel la salle de formation ne peut accueillir que 8 stagiaires afin de respecter les distances de sécurité sanitaires, il est demandé à chaque stagiaire d'apporter sa propre tasse.

Hors crise sanitaire des restaurants sont à proximité.

4/ Droits et devoirs du stagiaire

- Prendre connaissance du règlement intérieur qui vous sera remis le signer et s'y conformer.
- Chaque stagiaire est tenu au respect de la confidentialité des propos émis en formation lors d'exercices de mises en situations ou bien des situations professionnelles abordées.
- Respecter des règles d'hygiène et de civilité.
- Etant acteur et expert de votre formation, la richesse de celle-ci dépendra en partie de votre dynamisme propre et de votre implication personnelle.

Françoise MÜLLER, formatrice – Cabinet santé - 87, route de Vienne – 69007 LYON

N° SIRET : 48486947400052

Déclaration d'activité de formation enregistré sous le n°: 82691314569 auprès du préfet de la région Rhône – Alpes.

Tel : 06 23 05 24 89

www.francoise-muller.fr

- S'engager à adopter une attitude respectueuse et bienveillante envers les autres stagiaires et formateurs ainsi que d'afficher une attitude tolérante vis à vis des difficultés rencontrées par les autres stagiaires.
- S'engager à respecter le quota horaire de la formation les jours de regroupements.
- **Gestion des absences ou abandons :**
- A voir avec la/le stagiaire concerné s'il est possible possibilité ou non d'intégrer une nouvelle session – Si oui : proposition d'envoi des documents pédagogiques de la journée ainsi que des notes d'autres participants qui veulent bien les donner)
En entreprise : possibilité de reporter une ou plusieurs journées de formation en accord avec les participants et la Direction.
En cas d'absence d'un ou plusieurs stagiaires : la formatrice appelle le/la stagiaire concerné(e) afin de s'informer de la cause. En entreprise la formatrice appelle la Direction afin de l'informer de l'absence de son/sa salariée ;

5/ Règles de sécurité et d'hygiène

- Vous devrez veiller à votre sécurité et celle des autres en respectant les consignes générales de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- Tout accident ou incident survenu à l'occasion de la formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou par les personnes témoins au formateur.
- Les consignes d'incendie, notamment un plan de localisation des extincteurs et de l'issue de secours sont affichées dans l'entrée du cabinet de manière à être vues et connues des stagiaires.
- Un détecteur de dioxyde de carbone ainsi qu'un détecteur de fumée sont installés. A l'alerte de l'alarme si elle se déclenche, tous les stagiaires empruntent et se dirigent dans le calme vers la sortie.
- La propreté des locaux est assurée après chaque session de formation. Un nettoyage renforcé est effectué en cas de crise sanitaire. Du gel Hydro alcoolique est à disposition dans chaque pièce. Aération régulière des locaux en cas de crise sanitaire ou non.

6 / Sur demande pour les psychologues : Informations relatives au décret n° 2022-195 du 17 février 2022 relative à la prise en charge des séances d'accompagnement réalisée par un psychologue.